

FICHE TECHNIQUE

SYSTEXX Phantasy Waterfall EP08 / Icecubes EP77

Voile de verre expert en effets de matière

Caractéristiques

Les revêtements muraux SYSTEXX Phantasy présentent d'excellentes caractéristiques techniques et écologiques.

Le revêtement dit à effet imprimé (EP) est un voile de verre à peindre pré-peint, imprimé avec du sable et qui se pose par encollage traditionnel du mur.

Tous les revêtements muraux SYSTEXX Phantasy ont obtenu le classement au feu B-s1, d0 selon DIN EN 13501-1 : 2010. Tous les revêtements à effet imprimé (EP) ont obtenu le label Confiance Textile classe 3.

Domaine d'application

Les revêtements muraux en verre SYSTEXX Phantasy offrent une grande liberté de création avec la combinaison illimitée des structures, des couleurs et des types de finition. Les revêtements muraux SYSTEXX sont particulièrement adaptés aux locaux recherchant une esthétique contemporaine de qualité.

SYSTEXX PHANTASY

Caractéristiques techniques

Ref Vitrulan	SAP désignation	Poids env. g/m ²	Largeur du rouleau en cm	Longueur du rouleau m	Raccord en cm
Phantasy Waterfall EP08	GV 808 EP 15,5m	235	95	15,5	--> 0 Sans raccord
Phantasy Icecubes EP77	GV 877 EP 15,5m	190	95	15,5	--> 0 Sans raccord

Préparation du support

Le support doit être sec, propre, lisse et portant. Enlever tous les revêtements muraux existants et les revêtements instables. Nivelier les surfaces rugueuses ou irrégulières. Reboucher les fissures/trous à l'aide d'un enduit. Éviter au maximum les irrégularités de surface, par ex. grains. Les microfissures doivent être ≤ 1 mm en largeur et en hauteur. Pour ce faire, lisser ou appliquer un enduit de lissage sur toute la surface. Si les supports sont absorbants, il convient d'effectuer un traitement préliminaire en appliquant une sous-couche. Éliminer les attaques de moisissures et / ou de champignons et effectuer un traitement préliminaire conformément aux directives en vigueur. (Préparation du support, cf. tableau « Subjectile / Prétraitement »).

Mise en œuvre

Important pour tous les produits

Ne pas appliquer le revêtement mural à moins de +8°C pour la température de l'air et du mur. Ne jamais utiliser les revêtements muraux portant des numéros de série différents sur une même surface (ceux-ci figurent sur l'extérieur du carton d'emballage).

Hauteur du mur / longueur du plafond + 5 à 10 cm = longueur des lés. Araser proprement.

1. Pose du revêtement à effet imprimé (EP)

Appliquer une colle appropriée sur le mur à l'aide d'un rouleau ou d'un pistolet Airless sur une largeur de 1 à 2 lés, de manière homogène et en quantité suffisante. Procéder à l'application conformément aux recommandations du fabricant de colle. La pose avec une colleuse est déconseillée. Le temps de séchage est de 7 à 12 heures pour une température ambiante de 18 °C. Essuyer immédiatement avec un chiffon humide ou une éponge l'excédent de colle sur la face à peindre.

La quantité de colle suivante est recommandée : 150 à 200 g/m²

2. Éviter les irrégularités de la structure

Ne jamais coller en lés inversés sur une même surface. Tenir compte du marquage au dos. Lorsque les lés sont posés, les marquages se trouvent à une distance de 1 m.

3. Poser à joint vif

Les lés doivent être posés avec un bon contact au niveau des raccords. Important : observer le raccord à hauteur des yeux.

Essuyer immédiatement la colle se trouvant sur la surface du revêtement à l'aide d'une éponge.

4. Maroufler et araser le revêtement à effet imprimé (EP)

Maroufler à l'aide d'une brosse à tapisser ou d'une palette à maroufler pour chasser les bulles d'air. Presser avec précaution les lés dans les angles et araser le long des plinthes et des murs avec un cutter à lame tranchante à l'aide d'une spatule ou d'une règle à découper. Il est possible également d'utiliser des ciseaux de tapisier.

Pose en angle sortant : Couper le long du bord ; le cas échéant utiliser une baguette d'angle.

Note : Des petits grains de sable peuvent se détacher de la surface. Ceci n'altère en rien l'aspect de la surface ni le rendu final

5. Appliquer la peinture

Il est recommandé d'utiliser une peinture à dispersion haut de gamme présentant une résistance au frottement humide de classe 2 ou supérieure. Tous les niveaux de brillance peuvent être utilisés.

Première couche : Après séchage complet du revêtement, appliquer la peinture de manière uniforme. Respecter les recommandations du fabricant de peinture.

Deuxième couche : N'appliquer la seconde couche qu'après séchage complet de la première couche.

Quantité de peinture : 300 à 400 g/m² pour 2 couches.

La quantité de peinture nécessaire dépend de la structure du revêtement, de la finition souhaitée et du support. Un essai permet de mieux estimer la quantité requise. Respecter également les fiches techniques des fabricants de peinture.

Choix de finition

finition souhaitée	couche de fond nécessaire
Mat	Mat
Demi-brillant	Demi-brillant
- Satinée	- Satinée
- Demi-brillante	- Demi-brillante
Brillant	Brillant
- Brillante	- Demi-brillante
	- Brillante

Subjectile	Prétraitement
Béton apparent	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ébarber 2. Enduire plusieurs fois 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Béton de coffrage	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nettoyer (gratter, poncer) 2. Boucher les trous importants 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Béton filigrane	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sabler (éliminer les éléments qui se détachent) 2. Appliquer un durcisseur / appliquer un produit de bouchage pénétrant 3. Pour l'application d'une structure fine ou d'un voile, enduire la surface et appliquer une sous-couche
Enduit fortement sableux	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ébarber 2. Enduire plusieurs fois 3. Poncer et appliquer une sous-couche
Enduit fortement absorbant (ex. enduit en plâtre)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appliquer une sous-couche (poncer au préalable les supports rugueux). Le cas échéant, enduire la surface
Enduit à pouvoir absorbant normal	<ol style="list-style-type: none"> 1. Préparation du support par l'application d'un enduit 2. Le cas échéant, poncer et appliquer un enduit de lissage pour une parfaite finition
Couche de fond (maculature)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dissoudre par humidification 2. Gratter. 3. Poncer, enduire le cas échéant et appliquer une sous-couche
Papiers peints arrachables à sec	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer les papiers peints intégralement 2. Si nécessaire, aplanir par enduisage, poncer et appliquer une sous-couche
Restes de papiers peints (par ex. non-tissé en cellulose)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer les restes de papiers peints et remettre en état les surfaces endommagées 2. Poncer les restes de papiers peints et les surfaces enduites 3. Appliquer une sous-couche sur les supports et les zones enduites
Ancien revêtement écaillé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer les revêtements qui se détachent ou adhèrent mal (à la main ou à la machine) 2. Poncer la surface et appliquer une sous-couche
Peinture colle	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éliminer entièrement par grattage / lavage 2. Appliquer une sous-couche
Vernis brillant	<ol style="list-style-type: none"> 1. Traiter à l'aide d'une lessive ou poncer 2. Le cas échéant, appliquer un primaire d'accrochage
Toile de verre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Enduire la structure. Plusieurs fois en cas de structures grossières (pour obtenir une structure homogène, sans rayure). 2. Poncer et appliquer une sous-couche.
Plaques de plâtre	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appliquer une première couche d'enduit. Poncer et égaliser. 2. Poncer et appliquer une sous-couche.

Panneaux OSB Bois, panneaux de fibres durs

1. Isoler / obturer le support, le cas échéant le poncer au préalable.
2. Aplanir par l'application d'un enduit.
3. Poncer et appliquer une sous-couche.

Carreaux de céramique

1. Nettoyer et dégraisser les carreaux.
2. Appliquer un primaire d'accrochage / primaire pour céramique et verre.
3. Enduire entièrement les joints ou la surface.
4. Poncer et appliquer une sous-couche.

Surfaces rouillées

1. Éliminer la rouille de la surface conformément à DIN 55928 PST 2-3 ou ST 2-3.
2. Appliquer un revêtement antirouille.
3. Appliquer une première couche d'enduit 2 K. Poncer et égaliser
4. Poncer et appliquer un revêtement antirouille

Surfaces à colorant migrant
(ex. taches d'eau)

1. Isoler.
2. Enduire les surfaces rugueuses.
3. Appliquer une sous-couche.

Couches de nicotine et de suie

1. Traiter à l'aide d'une couche protectrice isolante

Important

En raison du processus de fabrication, de petites imperfections de tissage peuvent apparaître et ce, malgré des contrôles de qualité stricts.

Ces défauts sont signalés sur le bord du rouleau. Une longueur de matériau de 0,5 m est ajoutée pour compenser chaque défaut marqué. Aucune réclamation ne peut être acceptée après une pose de plus de 10 lés.

Stockage

Stocker les rouleaux dans un endroit propre et sec.

Généralités

1. L'utilisation de fibres de verre peut provoquer des irritations cutanées chez les sujets sensibles. Les produits SYSTEXX ne contiennent ni substances allergènes, ni substances critiques, ce qui est certifié par le label Confiance Textile.
2. La présente fiche technique ne peut pas traiter tous les types de cas susceptibles de se présenter dans la pratique. L'ensemble de ces informations est donné à titre indicatif et ne peut engager la responsabilité de Vitrulan Textile Glass GmbH. L'apporteur est tenu de procéder à une application professionnelle en tenant compte des caractéristiques du produit et du support. Il est impératif de respecter les directives et normes en vigueur dans le pays d'application. En cas de doute, s'adresser aux services techniques de la société Vitrulan Textile Glass GmbH.